

Dépose d'éléments lavabo, baignoire, évier ou WC

Nature des travaux

Dépose :
Baignoire, lavabo évier ou WC

Matériaux
et produits amiantés dont

- (1) Colle sous faïence avec ou sans joint amianté
- (2) Dalles ou faïence amiantées et colle amiantée sous dalle

Points de vigilance !

- ✘ Prévoir la présence de 2 opérateurs si dévissage et aspiration
- ✘ En cas de classification prévisible en SS3, le donneur d'ordre doit réaliser des mesures d'empoussièrement (<5 f/L) avant restitution des locaux aux occupants.

Généralités

Lors de l'évaluation des risques préalables, vérification de la bonne tenue des carreaux de faïence. Le risque accidentel (bris de carreaux non souhaité par ex.) est appréhendé avant travaux. Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Protection à minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Préconisations techniques

(1) Colle sous faïence :

Dégarnissage des joints avec aspiration à filtration THE si le joint est amianté et dépose manuelle au burin d'un rang de faïence, d'une tablette ou du tablier avec amiante, décapage de la colle, dépose du tablier et/ ou de la tablette, retrait de la robinetterie, dépose minutieuse du lavabo ou de l'évier.

(2) Dalles amiantées et colle amiantée sous dalle :

Découpe du joint acrylique au ras de la baignoire ou du WC, surfactage des vis de fixation, dévissage vitesse lente et aspiration à filtration THE, retrait de la robinetterie, dépose du tablier, dépose minutieuse de la baignoire (en ne faisant pas trainer les pieds), du WC ou de l'évier.

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus. En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions communes
R.4412-125 à R.4412-143 (SS3)
R.4412-144 à R.4412-148 (SS4)

Niveau d'anticipation

- ▶ Rotation
- ▶ Opération programmée

Classification prévisible

SS4
SS3

Logigramme

D1.2 OU B2
D1.1

Pose d'éléments lavabo, baignoire, évier ou WC

Nature des travaux

Dépose :
Baignoire, lavabo évier ou WC

Matériaux
et produits amiantés dont

- (1) Colle amiantée non accessible sous dalle et sous faïence
- (2) Dalles amiantées et/ou colle amiantée sous dalle

Points de vigilance !

- ✘ Toute découpe (rail de support ou plaque BA13 par ex.) est effectuée à l'extérieur de la zone de travail pour ne pas dégrader accidentellement l'ancien revêtement.
- ✘ La surpose d'un nouveau revêtement est une solution non solide, non étanche et non durable.
- ✘ Préciser/marker la présence d'amiante sur l'ancien revêtement.

Généralités

Lors de l'évaluation des risques préalables, vérification de la bonne tenue des carreaux de faïence. Le risque accidentel au regard des règles générales de prévention et de sécurité (vérification de la bonne tenue des dalles et des carreaux de faïence par ex.) est appréhendé avant travaux. Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées: affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Préconisations techniques

(1) Colle amiantée non accessible, sous faïence ou dalle non amiantée :

Si possible, reprise des anciens percements ou rebouchage avec du silicone. Perçage avec poche de gel hydrique adhésive au support le cas échéant.

Mise en place de la baignoire ou du lavabo, mise en place du joint d'étanchéité, mise en place du tablier.

(2) Dalles amiantées et colle amiantée sous dalle :

Si possible, reprise des anciens percements ou rebouchage avec du silicone. Perçage avec poche de gel hydrique adhésive au support.

WC suspendu : Mise en place de la pipe d'évacuation et fixation au silicone, vissage des fixations en humidifiant.

Préparation du sol pour mise à niveau du revêtement, aspiration et lavage de la surface, adhésif non-migrant biface, pose du nouveau revêtement recouvrant souple, barre de seuil autocollante.

Collage au sol des rails de structure du bâti de WC sans percement, mise en place du bâti de support WC à fixation murale, BA 13 hydrofuge vissé au bâti, mise en place de la cuvette,

Baignoire et lavabo/évier : Mise en place de l'élément de mobilier avec percement pour fixation au sol, percement, mise en place du joint d'étanchéité, mise en place du tablier.

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus.

En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions communes
R.4412-144 à R.4412-148 (SS4)

Niveau d'anticipation

- ▶ Rotation
- ▶ Opération programmée

Classification prévisible

SS4
SS4

Logigramme

B1 ou B2
B1 ou B2

Nettoyage de colonne de vide-ordure

Nature des travaux

Nettoyage de la colonne
sur toute sa hauteur

Matériaux et produits amiantés dont

Conduite en amiante-ciment

Généralités

Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Protection à minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Préconisations techniques

Calfeutrement de toutes les entrées d'air de la colonne (grilles d'aération, trappes de godets de vide-ordures) et confinement de la zone de travail (idéalement en pied de colonne, dans le local à ordures et en tête de colonne, depuis la trappe d'accès technique). Création d'un flux d'air vertical dans la colonne, de haut en bas, depuis la trappe d'accès technique jusqu'au pied de colonne.

Placer l'embout de l'aspirateur THE au plus près de l'entrée du pied de la colonne à ramoner et le conserver en fonctionnement durant toute la durée de l'opération.

Insérer la canne de ramonage dans la colonne par la trappe d'accès technique (utiliser un hérisson en nylon au diamètre approprié à la colonne). Limiter au maximum le nombre d'aller-retour du hérisson.

Pulvérisation de désinfectant et d'insecticide par buse-brouillard depuis la trappe d'accès technique.

Décontamination de la zone de travail par aspiration THE.

Points de vigilance !

- ✘ S'assurer de la condamnation de la colonne vide-ordures à tous les niveaux

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus.

En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions communes

R.4412-144 à R.4412-148 (SS4)

Niveau d'anticipation

► Entretien

Classification prévisible

SS4

Logigramme

B1

Nature des travaux

Réparation d'une dégradation localisée : changement de quelques éléments.

Matériaux et produits amiantés dont

Plaques ondulées ;
plaques planes encollées
ou clouées ; ardoises.

Généralités

Lors de l'évaluation des risques préalables, le risque accidentel est appréhendé avant travaux (la manipulation des plaques ou ardoises doit être facilitée pour éviter tout risque de brisure). Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Repérage et identification de tous les réseaux non consignés au droit de l'intervention. Protection a minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux, dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Nacelle ou échafaudage muni d'une protection des surfaces / protégé par un polyane. Pose de polyane sur les ouvertures (fenêtres, bouche VMC, etc) en prêtant attention au fonctionnement des chaudières : objectif d'obturation de toutes les amenées d'air dans les logements, parties communes ou locaux techniques.

Préconisations techniques

Calfeutrement de toutes les entrées d'air de la colonne (grilles d'aération, trappes de godets de vide-ordures) et confinement de la zone de travail (idéalement en pied de colonne, dans le local à ordures et en tête de colonne, depuis la trappe d'accès technique). Création d'un flux d'air vertical dans la colonne, de haut en bas, depuis la trappe d'accès technique jusqu'au pied de colonne.

Placer l'embout de l'aspirateur THE au plus près de l'entrée du pied de la colonne à ramoner et le conserver en fonctionnement durant toute la durée de l'opération.

Insérer la canne de ramonage dans la colonne par la trappe d'accès technique (utiliser un hérisson en nylon au diamètre approprié à la colonne). Limiter au maximum le nombre d'aller-retour du hérisson.

Pulvérisation de désinfectant et d'insecticide par buse-brouillard depuis la trappe d'accès technique.

Décontamination de la zone de travail par aspiration THE.

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus.

En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Points de vigilance !

- ✘ Démontage, dépose et évacuation de manière précautionneuse des éléments en évitant de les casser.
- ✘ Fixation de l'échafaudage : pas de fixation sur matériaux amiantés.
- ✘ MSCA : attention aux matériaux ou produits, tels que les revêtements surimposés et les éléments isolants pouvant être pollués par des poussières d'amiante.

Références réglementaires

R. 4412-144 à R. 4412-148 (SS4)

Niveau d'anticipation

► Entretien

Classification prévisible

SS4

Logigramme

D2.2

Nature des travaux

Pose d'une Isolation Thermique par l'Extérieur

Matériaux et produits amiantés dont

Revêtements Plastiques Epais Enduits

Points de vigilance !

- ✘ Fixation de l'échafaudage à la façade : si perçage, avec poche de gel hydrique adhésive au support
- ✘ Travaux induits de revêtements : reprise, grattage, préparation du support si enduit cloqué
- ✘ Préciser / marquer la présence d'amiante sur l'ancien revêtement / enduit.
- ✘ La nouvelle ITE sera considérée désormais comme un matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante (MPSCA).

Généralités

Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Repérage et identification de tous les réseaux non consignés au droit de l'intervention.

Protection a minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux, dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Préparation des supports: si enduits abîmés, écaillage de la façade par grattage avec pulvérisation d'eau additivée et ensachage des déchets collectés.

Préconisations techniques

Solution d'encollage directement sur le revêtement existant :

Encollage des panneaux ; fixation par clouage ou par vissage (avec aspiration THE si un chevillage et préalablement réalisé sur le support)

Solution de mise en oeuvre de l'ITE sur ossature créée pour l'occasion

Fixation par vissage, avec aspiration THE, du chevillage d'une ossature bois ou métallique sur le support; insertion des panneaux isolants rigides ou flexibles entre les montants.

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus.

En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions communes

R.4412-144 à R.4412-148 (SS4)

Niveau d'anticipation

► Opération programmée

Classification prévisible

SS4

Logigramme

B1

Nature des travaux

Dépose de quelques éléments de couverture pour remplacement

Matériaux
et produits amiantés dont

Plaques ondulées ;
ardoises ;
faitage de cheminée ;
faitage de couverture ;
sortie de toiture.

Points de vigilance !

- ✘ Manipulation précautionneuse et sans frottement entre les éléments amiantés avec pulvérisation d'eau en continu
- ✘ Attention au risque de chute des matériaux déposés au travers des éléments existants ou périphériques à la zone de travaux (matériaux fragiles).
- ✘ Ne pas s'appuyer sur les éléments existants. Dans la mesure du possible, éviter de monter et de s'appuyer sur le toit (nacelle recommandée).

Généralités

Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Protection a minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux, dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Calfeutrement de toutes les entrées d'air sur la toiture et les façades.

Nacelle ou échafaudage muni d'une protection des surfaces / protégé par un polyane.

Démontage, dépose et évacuation de manière précautionneuse des éléments en évitant de les casser. Ne pas les jeter au sol.

Préconisations techniques

Plaques ondulées :

cisaillage ou dévissage du tire-fond ou des crochets de fixation humidifiés au préalable. Pulvérisation avec eau additivée en continu, démantèlement et manipulation précautionneuse manuelle des plaques.

Ardoises :

enlèvement des clous ou des crochets de fixation humidifiés avec outils manuels puis dépose précautionneuse manuelle des ardoises. Pulvérisation avec eau additivée en continu des éléments pendant la dépose.

Les nouveaux éléments (plaques ou ardoises) à poser sont fixés à la charpente ou structure existante mais en aucun cas aux matériaux amiantés périphériques à la zone de réparation.

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus.

En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions communes
R.4412-144 à R.4412-148

Niveau d'anticipation

► Travaux d'entretien

Classification prévisible

SS4

Logigramme

D2.2

Nettoyage

Nature des travaux

Nettoyage de toiture recouverte de mousse

Matériaux et produits amiantés dont

Plaques ondulées ; ardoises.

Points de vigilance !

- ✘ Dans la mesure du possible, éviter de monter et de s'appuyer sur le toit (nacelle recommandée).
- ✘ La mousse et le boudin sont considérés comme déchet amianté et doivent être traités comme tel avant envoi en ISDD.
- ✘ Pour la pulvérisation passive, s'assurer que les produits aient le temps de faire leurs effets et (anticipation météorologique, choix de la saison).
- ✘ Lorsqu'il est techniquement impossible de réaliser le travail autrement qu'en montant sur la toiture, veiller à :
 - * la mise en place et au port des protections contre le risque de chute de hauteur,
 - * à ne pas prendre directement appui sur les matériaux fragiles,
 - * à répartir la charge.

Généralités

Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Protection a minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux, dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Calfeutrement de toutes les entrées d'air sur la toiture et les façades.

Nacelle ou échafaudage muni d'une protection des surfaces / protégé par un polyane.

Disposition étanche de la zone de travail pour récupération des eaux de démoussage (polyane et boudin absorbant).

Préconisations techniques

Pulvérisation, nettoyage chimique sans grattage :

- Pulvérisation d'eau additivée de produits anticryptogamiques et antifongiques.
- Lessivage manuel des zones fortement salies en évitant de gratter la toiture, rinçage.
- Traitement par filtration (< 5 microns) des eaux de démoussage et de lessivage avec centrale spécialisée (possible pour grand volume).
- Ensachage des résidus et gestion du déchet.
- Ensachage du boudin.

Pulvérisation passive :

- Pulvérisation d'eau additivée de produits anticryptogamiques et antifongiques.
- Rinçage passif par temps de pluie.

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus. En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions communes
R.4412-144 à R.4412-148

Niveau d'anticipation

► Travaux d'entretien

Classification prévisible

SS4

Logigramme

B1

Dépose partielle

Nature des travaux

Retrait partiel des éléments couvrants pour pose de fenêtre de toit, d'évacuation VMC, etc.

Matériaux et produits amiantés dont

Plaques ondulées ; ardoises.

Points de vigilance !

- ✘ Manipulation précautionneuse et sans frottement entre les éléments amiantés avec pulvérisation d'eau en continu.
- ✘ Attention au risque de chute des matériaux déposés au travers des éléments existants ou périphériques à la zone de travaux (matériaux fragiles).
- ✘ Dans la mesure du possible, éviter de monter et de s'appuyer sur le toit (nacelle mobile recommandée).
- ✘ Pendant l'opération, attention particulière aux éléments périphériques susceptibles de contenir de l'amiante.
- ✘ Lorsqu'il est techniquement impossible de réaliser le travail autrement qu'en montant sur la toiture, veiller à :
 - * la mise en place et au port des protections contre le risque de chute de hauteur,
 - * à ne pas prendre directement appui sur les matériaux fragiles,
 - * à répartir la charge.

Généralités

Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Protection a minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux, dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Calfeutrement de toutes les entrées d'air sur la toiture et les façades.

Nacelle ou échafaudage muni d'une protection des surfaces / protégé par un polyane.

Préconisations techniques

Humidification et retrait des éléments à déposer :

Plaques ondulées :

cisaillage ou dévissage du tire-fond ou des crochets de fixation humidifiés au préalable par imprégnant, démantèlement et manipulation manuelle des plaques à retirer.

Ardoises :

enlèvements des clous ou des crochets de fixation humidifiés par imprégnant avec outils manuels puis dépose manuelle des ardoises

Evacuation des éléments en évitant de les casser. Ne pas les jeter au sol.

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus.

En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions communes

R.4412-144 à R.4412-148

Niveau d'anticipation

► Opération programmée

Classification prévisible

SS4

Logigramme

D2.2

Retrait total

Nature des travaux

Retrait total des éléments couvrants

Matériaux
et produits amiantés dont

Plaques ondulées ; ardoises ; faîtage de couverture.

Points de vigilance !

- ✘ Attention au risque de chute des matériaux déposés au travers des éléments existants ou périphériques à la zone de travaux (matériaux fragiles).
- ✘ Afin de minimiser les risques de travaux en hauteur, penser à une intervention en sous-face avec mise en oeuvre d'un platelage, dans la mesure du possible (cas du comble non-aménagé par ex.), en fonction également du mode de fixation. S'interroger au préalable sur l'occupation des locaux, afin de restreindre, à l'inverse, les travaux en site occupé.
- ✘ Dans la mesure du possible, éviter de monter et de s'appuyer sur le toit (nacelle mobile recommandée).

Généralités

Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Protection a minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux, dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Calfeutrement de toutes les entrées d'air sur la toiture et les façades.

Nacelle ou échafaudage muni d'une protection des surfaces / protégé par un polyane.

Démontage, dépose et évacuation de manière précautionneuse des éléments en évitant de les casser. Ne pas les jeter au sol.

Préconisations techniques

Surfactage, humidification et retrait de tous les éléments :

Plaques ondulées : cisailage ou dévissage du tire-fond ou des crochets de fixation humidifiés au préalable, démantèlement et manipulation manuelle des plaques.

Dans le cadre d'une intervention en sous-face, s'assurer du confinement total de la zone de travail au niveau du comble (polyane, protection mécanique pour éviter les perforations), rendu plus complexe à mettre en oeuvre. Nécessite par ailleurs le démontage du faîtage par l'extérieur.

Ardoises : enlèvements des clous ou des crochets de fixation humidifiés avec outils manuels puis dépose manuelle des ardoises

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus.

En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions communes
R.4412-125 à R.4412-143

Niveau d'anticipation

► Opération programmée

Classification prévisible

SS3

Logigramme

D2.1

Toiture terrasse : retrait du complexe d'étanchéité et de l'isolant

Nature des travaux

Remplacement toiture-terrasse avec étanchéité abimée

Matériaux et produits amiantés dont

Bêtime, isolant.

Généralités

Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Protection a minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux, dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Calfeutrement de toutes les entrées d'air sur la toiture et les façades.

Préconisations techniques

Retrait total en humidifiant la couche d'étanchéité et l'isolant par arrachage.

Possibilité de découpe du complexe afin de segmenter la zone de travaux si celle-ci est étendue. Le cas échéant, aspiration THE lors de la découpe.

Pose d'une nouvelle étanchéité avec isolant.

Points de vigilance !

- ✘ Etre attentif au processus retenu minimiser au plus faible niveau possible l'émission de fibres car risques accrus de volatilité dans l'environnement du chantier, notamment au regard de l'exposition au vent d'une surface plane, horizontale et en hauteur.

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus.

En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions communes

R.4412-125 à R.4412-143

Niveau d'anticipation

► Opération programmée

Classification prévisible

SS3

Logigramme

D1.1

Nature des travaux

Remplacement d'une ou plusieurs fenêtres (dormant exclu de l'opération)
Pose en rénovation avec conservation du bâti

Matériaux et produits amiantés dont

Joint de mastic du vitrage,
joint d'étanchéité sur ouvrant

Points de vigilance !

Attention, le choix du traitement de l'ouvrant après dépose conditionnera la classification prévisible de l'opération :

- ✘ (1) Si dépose de l'ouvrant sur chantier, puis emballage, puis envoi en station fixe : SS4 et SS3 pour l'installation fixe ;
- ✘ (2) Si dépose de l'ouvrant sur chantier, puis envoi en ISDD : SS3

Généralités

Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Protection à minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Préconisations techniques

Protection par adhésif ou polyane liquide du joint mastic du vitrage et/ou du joint d'étanchéité sur ouvrant pour éviter la fragmentation et la pollution accidentelle et protection de la vitre par gabarit en carton ou contreplaqué apposé.

Dépose précautionneuse des ouvrants.

Puis :

(1) Emballage de l'ouvrant, traitement en installation fixe pour désamiantage et envoi en ISSD ou :

(2) Emballage de l'ouvrant, envoi en ISDD.

Spécificité des châssis fixes en double-vitrage avec joint du vitrage amianté :

Dépose du pareclose intérieur au ciseau. Dépose du vitrage intérieur. Grattage et enlèvement du joint amianté. Dépose du vitrage extérieur. Dépose du pareclose extérieur. Conservation du bâti. Pose de la nouvelle menuiserie en rénovation.

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus.

En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions communes
R.4412-125 à R.4412-143
R.4412-144 à R.4412-148

Niveau d'anticipation

- ▶ Situation (1)
- ▶ Situation (2)
- ▶ Chassis fixe

Classification prévisible

SS4 +SS3
SS3
SS3/SS4

Logigramme

C+A
C
D1.1/D1.2

Nature des travaux

Remplacement d'une ou plusieurs fenêtres avec dormants abîmés ou non
Pose en neuf avec dépose totale de la menuiserie

Matériaux et produits amiantés dont

Joint d'étanchéité sur dormant ;
Joint entre le dormant et le support de fenêtre.

Points de vigilance !

- ✘ Si conservation du dormant et pose de la nouvelle menuiserie en rénovation, indiquer et informer de la conservation du joint amianté entre dormant et support de fenêtre.

Généralités

Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Protection à minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Préconisations techniques

Création d'une séparation physique ou le cas échéant un confinement interne en polyane de la pièce en fonction des niveaux d'empoussièrement estimés.

Protection de la vitre par gabarit en carton ou contreplaqué apposé.

Utilisation d'outils manuels en travaillant à l'humide ou d'outils électroportatifs à vitesse lente reliés à un aspirateur THE pour retirer le joint d'étanchéité sur dormant, dégarnissage du joint.

Privilégier la déconstruction des ossatures par démontage et/ou découpe des éléments de fixation.

Si dormants abîmés, découpe envisageable des structures attenantes, intégrant les supports.

Dépose précautionneuse des éléments et envoi en ISDD.

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus.

En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions communes
R.4412-125 à R.4412-143
R.4412-144 à R.4412-148

Niveau d'anticipation

- ▶ Opération programmée
- ▶ Rotation du locataire

Classification prévisible

SS3
SS4

Logigramme

D2.1
D2.2

Nature des travaux

Réfection de la peinture
du plafond

Matériaux et produits amiantés dont

Plâtre ou peinture amiantée

Généralités

Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Protection à minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Préconisations techniques

Aspiration THE des éléments qui se décollent, rebouchage à l'enduit, encollage d'une toile de verre avec liant, remise en peinture

ou

Pulvérisation d'eau additionnée de colle à papier peint sur les zones dégradées, grattage manuel à la spatule, rebouchage à l'enduit, encollage d'une toile de verre avec liant, remise en peinture

ou

Pose d'un faux plafond type BA13 fixé sur rails ou collé, remise en peinture

Points de vigilance !

- ✘ Attention à la solution envisagée car les interventions ultérieures possibles ne doivent pas endommager les MCA si conservés. La solution envisagée peut également conditionner la classification prévisible.
- ✘ Si pose d'un faux-plafond avec percement pour vissage des rails, mesures d'empoussièrement obligatoires (intervention sur MCA).
- ✘ Marquage du MCA si conservé.

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus.

En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions communes
R.4412-125 à R.4412-143
R.4412-144 à R.4412-148

Niveau d'anticipation

- ▶ Opération programmée
- ▶ Rotation du locataire

Classification prévisible

SS3
SS4

Logigramme

D1.1
D1.2

Dépose de dalles polystyrène sur support amianté

Nature des travaux

Réfection du plafond

Matériaux et produits amiantés dont

Dalles sur plâtre amianté

Généralités

Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Protection à minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Préconisations techniques

Dépose par décollement des dalles polystyrène, pose d'un faux plafond type BA 13 fixé sur rails, remise en peinture.

Points de vigilance !

- ✘ Attention à la solution envisagée car les interventions ultérieures possibles ne doivent pas endommager les MCA si conservés. La solution envisagée peut également conditionner la classification prévisible (le retrait du plâtre sera toujours classé en SS3).
- ✘ Si pose d'un faux-plafond avec percement pour vissage des rails, recours aux poches de gel adhésives (intervention sur MCA).
- ✘ Marquage du MCA si conservé.

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus.

En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions communes
R.4412-144 à R.4412-148

Niveau d'anticipation

► Rotation du locataire

Classification prévisible

SS4

Logigramme

D2.2

Démontage meuble et plan de travail

Nature des travaux

Démontage d'un meuble sur faïence
(cuisine, salle de bain, sanitaire).

Matériaux
et produits amiantés dont

Colle sous faïence

Points de vigilance !

- ✘ Prévoir la présence de deux opérateurs si burinage et aspiration

Généralités

Lors de l'évaluation des risques préalables, vérification de la bonne tenue des carreaux de faïence. Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Protection à minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Préconisations techniques

(1) Démontage du meuble avec carreaux de faïence murale en périphérie abimés, cassés ou manquants :

Humidification par pulvérisation d'eau additionnée d'un tensio-actif, découpe du joint périphérique, démontage du meuble.

(2) Démontage du meuble intégrant des carreaux de faïence abimés, cassés ou manquants :
Cas des meubles avec plan de travail ou décorations de façade ou sur côtés avec faïence collée, par ex.

Humidification par pulvérisation d'eau additionnée d'un tensio-actif, démontage du meuble.

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus.

En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions communes
R.4412-144 à R.4412-148

Niveau d'anticipation

- ▶ Préconisation (1)
- ▶ Préconisation (2)

Classification prévisible

SS4 (Ponctuel)
SS4

Logigramme

B2
D1.2

Nature des travaux

Doublage mur avec faïence murale cassée ou partiellement décollée

Matériaux et produits amiantés dont

Colle sous faïence avec ou sans joints amiantés

Points de vigilance !

- ✘ Le diagnostic avant travaux doit confirmer ou infirmer la présence de MCA au droit des percements de fixation des rails.
- ✘ Marquage du MCA conservé.

Généralités

Lors de l'évaluation des risques préalables, vérification de la bonne tenue des carreaux de faïence. Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Protection à minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Préconisations techniques

Humidification par pulvérisation d'imprégnant des éléments à déposer, dépose de quelques carreaux qui se décollent si nécessaire (manuellement).

Mise en place de rails ou lattes sur cloison existante en haut, en bas et en intermédiaire par percement avec aspiration THE et pulvérisation ou poche de gel hydrique adhésive (si joints non amiantés)

ou

Mise en place des rails ou lattes en haut, en bas et en intermédiaire par fixation au sol et au plafond (si joints amiantés).

Puis mise en place des plaques BA 13 hydrofuges, avec projection préalable de résine en sous-face.

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus.

En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions communes
R.4412-144 à R.4412-148

Niveau d'anticipation

► Opération programmée

Classification prévisible

SS4

Logigramme

B2

Nature des travaux

Collage d'une cloison sur mur avec faïence murale ou cassée ou partiellement décollée

Matériaux et produits amiantés dont

Colle sous faïence avec ou sans joints amiantés

Points de vigilance !

✘ Marquage du MCA conservé.

Généralités

Lors de l'évaluation des risques préalables, vérification de la bonne tenue des carreaux de faïence. Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Protection à minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Préconisations techniques

Humidification par pulvérisation d'imprégnant des éléments à déposer, dépose de quelques carreaux qui se décollent si nécessaire (manuellement) avec aspiration THE. Projection d'un enduit ou d'une résine sur la faïence.

Puis :

Collage de la cloison en plaques BA13 hydrofuges sur l'ensemble du mur

ou :

Collage d'une plaque de PVC de décoration.

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus.

En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions communes
R.4412-144 à R.4412-148

Niveau d'anticipation

► Opération programmée

Classification prévisible

SS4

Logigramme

B2

Remplacement/réparation sur mur de carreaux de faïence

Nature des travaux

Réparation sur mur
de quelques carreaux
de faïence murale abîmés
et manquants

Matériaux
et produits amiantés dont

Colle sous faïence avec ou sans joints
amiantés

Points de vigilance !

- ✘ Attention à la solution envisagée, car les interventions ultérieures possibles ne doivent pas endommager les MCA conservées.

Généralités

Lors de l'évaluation des risques préalables, vérification de la bonne tenue des carreaux de faïence. Le chantier est bien tenu, le port des EPI requis est obligatoire, le repli du chantier est effectué avec soin.

La zone de travail est clairement identifiée et son accès interdit aux personnes non autorisées : affichage du niveau d'empoussièrement, affichage réglementaire « zone amiante », etc.

Protection à minima avec un polyane de toutes les surfaces non décontaminables, sous réserve d'autres MPC identifiés par l'employeur en charge des travaux dans le cadre de son évaluation du risque amiante.

Préconisations techniques

Humidification par pulvérisation d'imprégnant des éléments à déposer, dégarnissage des joints.

Dépose des quelques carreaux à remplacer à l'aide d'un burin manuel avec aspiration THE.

Décapage de la colle avec aspiration THE.

Collage du nouveau carreau.

Niveau d'empoussièrement indicatif

La base **SCOL@MIANTE** et les données de la campagne **CARTO**, en tant que sources fiables permettent une estimation a priori des niveaux d'empoussièrement des processus.

En participant à la campagne **CARTO** (pour les situations relevant de la SS4), vous contribuez à enrichir la base de données et êtes accompagnés à renseigner vos valeurs d'empoussièrement.

Références réglementaires

R.4412-94 à R.4412-124 dispositions
communes
R.4412-144 à R.4412-148

Niveau d'anticipation

- ▶ Opération programmée
- ▶ Rotation du locataire

Classification prévisible

SS4
SS4

Logigramme

D2.2
D1.2